

# CHIKUNGUNYA DENGUE PALUDISME WEST NILE

Comment  
se protéger ?



**Sous les tropiques** (Afrique, Asie, Océan Pacifique) **les moustiques** comme le chikungunya, la dengue, **peuvent me transmettre des maladies** le paludisme ou le West Nile. Antilles, Océan Indien, Amérique du Sud,



Si je pars sous les tropiques, je me protège des piqûres de moustiques

- Je porte des **vêtements couvrants** et amples et je les imprègne d'insecticide pour tissus.
- J'applique, sur la peau découverte, des **produits anti-moustiques** (répulsifs).
- Je dors sous une **moustiquaire** imprégnée d'insecticide pour tissus.
- J'utilise aussi des **insecticides** à l'intérieur des habitations (diffuseurs électriques) et à l'extérieur (serpentins).
- Si cela est possible, je branche la **climatisation**; les moustiques n'aiment pas les endroits frais.

Pourquoi mettre des produits insecticides sur mes vêtements ou sur les moustiquaires ?

Ces produits évitent les piqûres au travers des vêtements. Une seule imprégnation suffit pour deux mois et persiste après plusieurs lavages. Les produits insecticides courants, à base de perméthrine, sont utilisables chez les femmes enceintes.



À mon retour en métropole

- En cas de fièvre brutale avec douleurs articulaires et maux de tête, je consulte un médecin : j'ai peut-être contracté le chikungunya ou la dengue.
- Si je suis contaminé, j'évite alors de me faire piquer. En effet, si un moustique *Aedes albopictus* sain me pique, je peux à mon tour l'infecter et il pourrait contaminer une autre personne de mon entourage en la piquant.
- Le moustique *Aedes albopictus* peut transmettre le chikungunya et la dengue. Il est actuellement présent dans plusieurs départements du sud de la France.

J'apprends à reconnaître le moustique *Aedes albopictus* : il est tigré.



## Des moyens pour se protéger



Vêtements amples  
et couvrants



Diffuseurs  
électriques



Produits  
anti-moustiques



Moustiquaires



Serpentins



Climatisation

**Je demande conseil à un pharmacien** avant d'acheter ou d'utiliser des produits anti-moustiques, surtout en ce qui concerne les enfants et les femmes enceintes. Je lis bien la notice avant toute application.

**Je demande** l'avis de son médecin traitant pour l'enfant de moins de 30 mois et en cas d'antécédents de convulsions.

**J'évite** de les appliquer sur le visage et les mains des jeunes enfants.

Il existe un traitement pour prévenir le paludisme.  
Avant de partir, je n'oublie pas de consulter mon médecin ou bien un centre de vaccinations internationales.

**Pour connaître les centres de vaccinations internationales et de conseils aux voyageurs (départements) :**

<http://www.sante.gouv.fr/liste-des-centres-de-vaccination-habilites-a-effectuer-la-vaccination-anti-amarile.html>

**Quelques sites Internet de conseils aux voyageurs :**

- <http://www.sante.gouv.fr/recommandations-sanitaires-aux-voyageurs.html>
- [www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs\\_909/index.html](http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs_909/index.html)
- <http://mit.ap-hm.fr>
- [www.cimed.org](http://www.cimed.org)
- [www.safetravel.ch](http://www.safetravel.ch)
- <http://www.invs.sante.fr/Dossiers-thematiques/Maladies-infectieuses/Maladies-a-transmission-vectorielle>